

**Zeitschrift:** Revue Militaire Suisse  
**Herausgeber:** Association de la Revue Militaire Suisse  
**Band:** 54 (1909)  
**Heft:** 6

**Artikel:** Notre nouveau fusil  
**Autor:** Verrey, C.  
**DOI:** <https://doi.org/10.5169/seals-338947>

#### Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

#### Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

#### Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 14.01.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

## NOTRE NOUVEAU FUSIL

Dans un précédent article nous nous demandions ce qu'il en serait de la nouvelle cartouche suisse. Posséderait-elle les qualités de sa sœur D ou celles de sa sœur S? Nous pouvons répondre aujourd'hui.

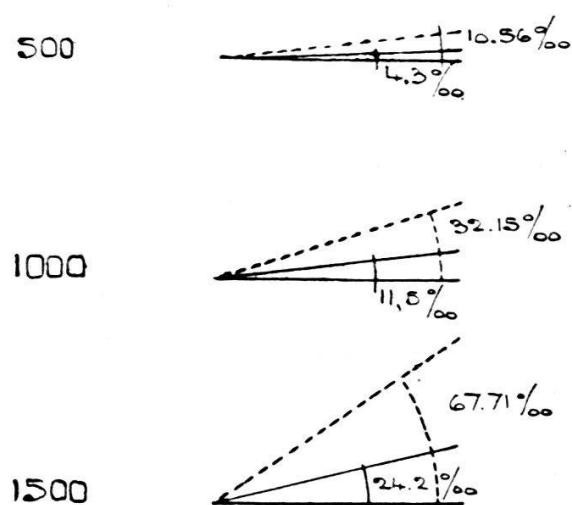
En effet, nos autorités militaires ont étudié la question dès les années 1905, 1906 et sans bruit. Il ne nous appartient pas d'entrer dans les détails de cette étude. Constatons seulement qu'en 1908 la commission du fusil avait en mains la cartouche désirée. Celle-ci contient une poudre valant celle de la S et son projectile a la forme biogivale de la D (du moins fort semblable). Elle réunit donc les avantages de ses concurrentes.

Mais, car il y a un mais, pour révéler toutes ses qualités, elle doit être tirée dans un nouveau canon.

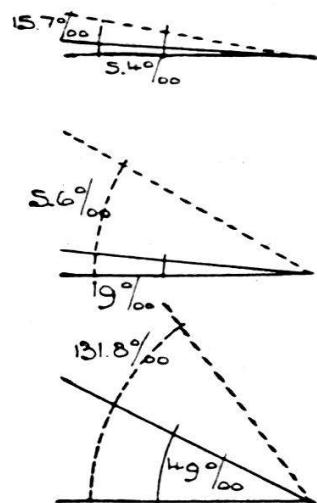
Il est évident qu'à qualités balistiques nouvelles, il faut hausse nouvelle, ce qui n'implique pas nécessairement un changement de canon. Mais l'expérience a démontré qu'avec l'ancien canon, dont la chambre à cartouche est trop large pour le nouveau projectile, ce dernier manque totalement de précision, surtout aux courtes distances, tandis qu'avec un canon ad hoc la précision est encore plus grande qu'auparavant. Voici les qualités de la cartouche modèle 1908 dans le nouveau canon.

Vitesse initiale : Suisse modèle 89, 615 m.; France D, 715; Allemagne S, 875; Suisse nouveau modèle, 800-825.

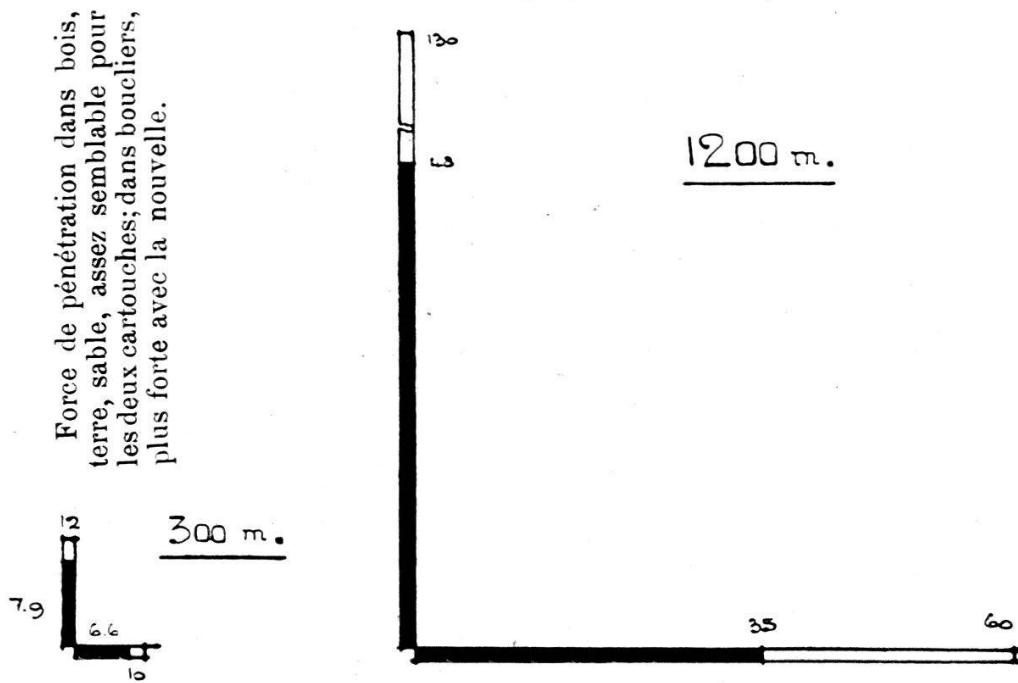
ANGLES DE TIR



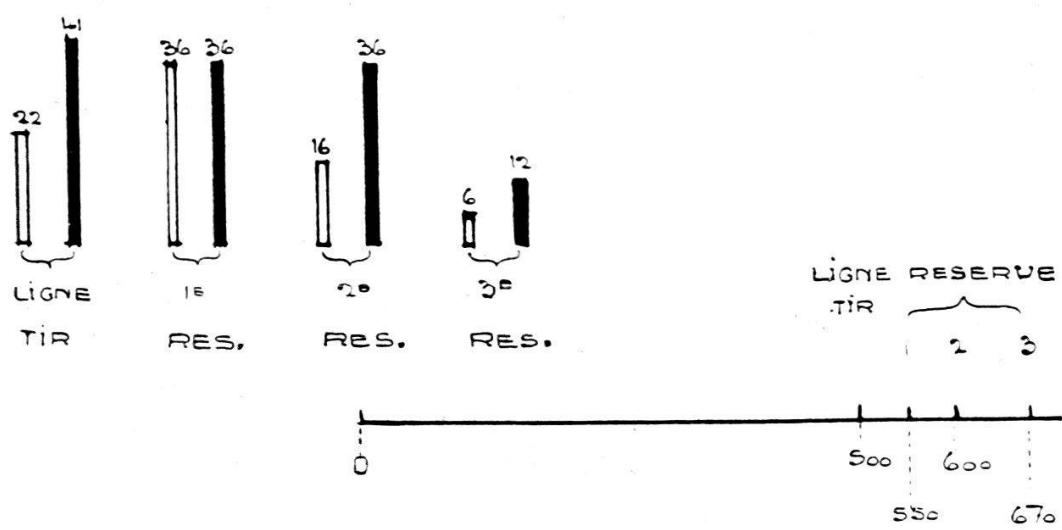
ANGLES DE CHUTE



**Tableau du 50 % de la dispersion de la cartouche.**



**Tableau comparatif des atteintes en % sur une ligne de tirailleurs à 500 m. avec hausse 500. En arrière, une première ligne de réserve à 550, une deuxième à 600, une troisième à 670. 400 cartouches à chaque tir.**



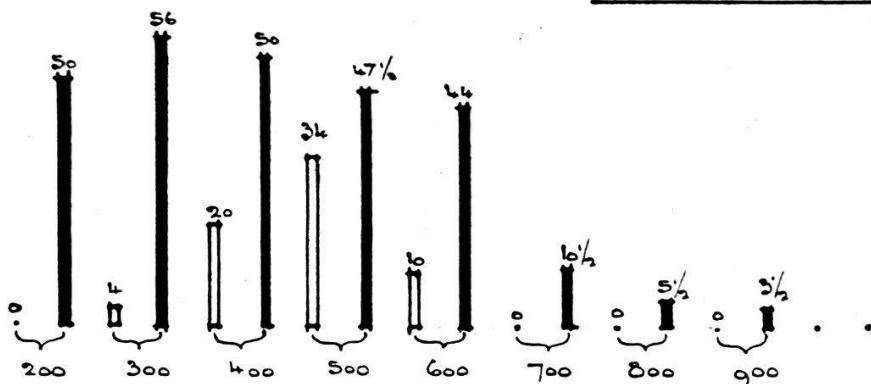
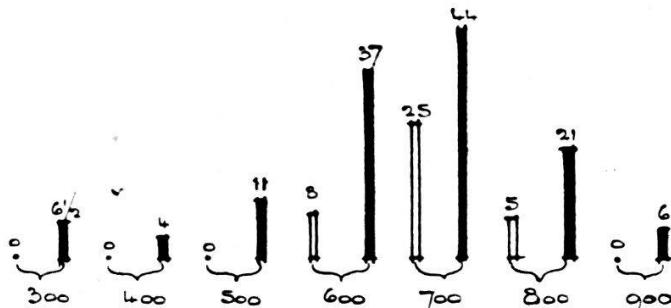
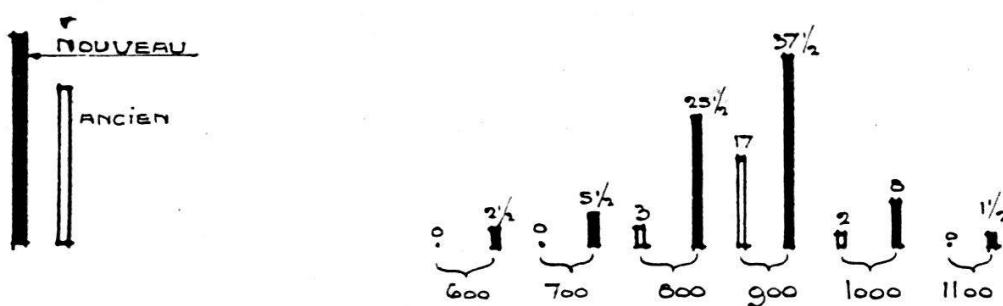
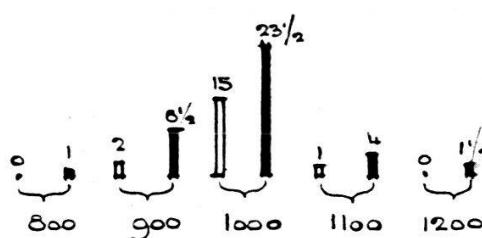
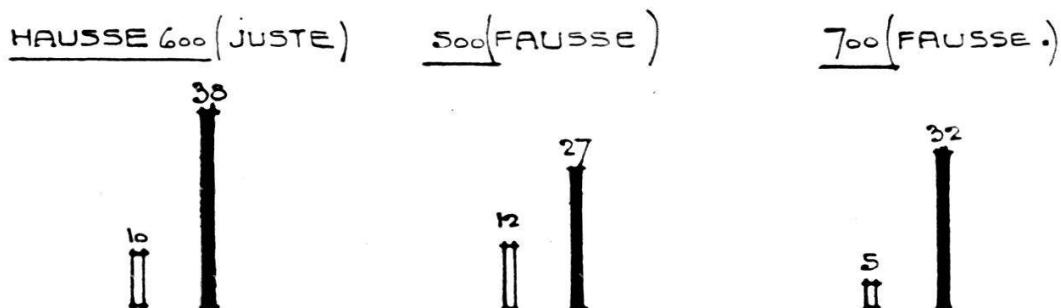
HAUSSE 500.HAUSSE 700.HAUSSE 900.

Tableau comparatif des atteintes  
en % sur une paroi de 1 mètre  
de hauteur, à des distances de  
500, 700, 900 et 1000 m.

HAUSSE 1000.

**Tableau comparatif des atteintes en % sur une ligne de tirailleurs à 600 m., avec hausses 500, 600, 700 (chaque fois 350 coups).**



Force de pénétration considérable sur boucliers d'artillerie et corps durs.

En examinant les tableaux ci-dessus et en les comparant à ceux de la livraison de mars, on se rendra facilement compte du grand progrès que va réaliser notre armement d'infanterie.

Malheureusement tout cela coûtera un bel argent, il n'y a pas à se le dissimuler. A en croire certaines personnes, il faudrait éviter la dépense supplémentaire d'un nouveau canon, et attendre le moment où on aura trouvé un fusil plus pratique, le fusil automatique.

Voilà une grave question. Nombreux sont les gens compétents qui déclarent que le fusil automatique adapté aux besoins de la troupe, c'est-à-dire léger, solide, d'un mécanisme simple, pratique et, chose importante, facile à réparer, est encore loin d'être trouvé. On prétend, d'autre part, ce qui n'est pas prouvé, que certains gouvernements le possèdent déjà mais hésitent à l'introduire (il serait intéressant de connaître son degré de perfection)? Car le fusil automatique ne sera pas sans inconvénients; en premier lieu, notons celui d'une dépense énorme de munitions.

Les *Basler Nachrichten*, dans un article écrit par un de nos officiers les plus entendus, disent avec raison: « Le fusil automatique n'a de valeur que s'il est accompagné d'une munition beaucoup plus légère que l'actuelle, mais possédant les mêmes qualités balistiques. (Douille d'un poids minime et combustible, fusil électrique, etc.) C'est une condition essentielle, et il nous semble que nos voisins qui viennent d'adopter une nouvelle cartouche, hésiteront à la transformer. L'article en question fait aussi remarquer que la vitesse de feu actuelle suffit à repousser les attaques de cavalerie.

Du reste, aujourd'hui, étant données les grandes distances de combat, est-il avantageux d'avoir un fusil très rapide?

Néanmoins si la question du fusil automatique est près d'être tranchée à l'étranger, il est évident qu'il nous faut y réfléchir<sup>1</sup>.

D'autre part, on ne peut pas non plus rester trop longtemps dans l'indécision. En tout cas, nous ne pouvons garder le vieux canon avec la cartouche 1908; le défaut de précision qui en résulterait serait incompatible avec nos traditions suisses, tant au point de vue civil qu'au point de vue militaire. Au point de vue civil, qui est celui de nos sociétés de tir, il faut que l'arme d'ordonnance soit très exacte, sinon elle sera complètement délaissée dans nos stands au profit d'autres, de la carabine par exemple, dont la concurrence est néfaste au tir de guerre<sup>2</sup>. Au point de vue militaire même exigence, sinon nous risquons de dégoûter nos soldats du tir en remettant entre leurs mains un fusil qui ne répond pas à leur application.

Nous devons craindre en outre de leur faire perdre ainsi confiance en leur arme et en eux-mêmes et de diminuer par suite le facteur moral si important à la guerre.

On peut se demander si, pour restreindre les dépenses, on ne ferait pas bien de garder l'ancien fusil avec l'ancienne munition jusqu'à épuisement, cela pour tout le tir individuel, et de n'employer les nouvelles munitions qu'en cas de guerre, et en temps de paix qu'aux tirs de combat.

On pourrait, dans ce cas, à la rigueur, garder l'ancienne hausse et la placer dès 300 m. pour les petites distances, dès 500 m. pour les moyennes et dès 800 m. pour les grandes.

Mais en fabriquant de nouveaux fusils pour les jeunes classes d'âge, il serait irrationnel de ne pas construire le modèle ad hoc et alors on aurait dans la troupe deux sortes de hausse, l'une juste, l'autre approximative, bel embarras pour les chefs de section. De même deux sortes de fusils, l'un tirant les deux cartouches, l'autre la nouvelle seulement.

<sup>1</sup> Si pour nous, nous avons la plus absolue confiance dans la grande compétence de la commission du fusil et dans ses propositions mûrement étudiées, nous croyons cependant qu'une partie du public aimeraient être éclairée dans la mesure du possible sur la question.

<sup>2</sup> A propos du tir de stand et des inconvénients qu'est supposée entraîner la nouvelle cartouche, voir l'article de la *Gazette de Lausanne*, du 17 mai, et les *Basler Nachrichten*, du 18 mai. Le projectile ne causera guère plus de dégâts que son prédécesseur. Par contre, il faudra prendre quelques précautions de plus étant donné sa portée.

En outre, quel parti prendre au début d'une campagne? Ou avoir deux fusils différents avec tous les désavantages plus haut cités, ou remettre à tous le fusil neuf au moment de la mobilisation. Dans ce dernier cas, il faudrait avoir un stock de nouveaux fusils à disposition. Alors pourquoi ne pas le remettre dès le temps de paix en mains du soldat pour qu'il apprenne à bien le connaître? Le changement de canon s'impose donc, nous semble-t-il.

On profitera de cette transformation radicale pour apporter à l'arme quelques modifications de plus, modifications avantageuses, même nécessaires et réclamées depuis longtemps.

Du reste, le fusil garde son nom de fusil suisse à répétition; on change seulement l'appellation de modèle 89 en modèle 89/1908 et c'est juste puisque le système est le même. Quant aux changements les voici :

Le premier, prévu dès l'introduction du nouveau règlement d'exercice, est le remplacement pour motifs tactiques et pratiques du magasin à 12 cartouches par un magasin à 6 cartouches. Dans ce nouveau magasin, la planche est agencée de telle sorte qu'une fois la sixième cartouche tirée, elle se relève et empêche la fermeture de la culasse. Le soldat est ainsi averti que l'arme vide doit être rechargée.

La seconde transformation concerne la crosse qui reçoit une poignée dite de « pistolet » comme l'ont certaines armes de chasse et les fusils de guerre norvégien, allemand, japonais, etc. Tous ceux qui la connaissent en sont de chauds partisans. Ensuite, la plaque de couche au lieu d'être arrondie sera plate comme c'est le cas pour la plupart des armes étrangères. On fixe mieux le fusil à l'épaule. A propos de la crosse, certaines voix se firent entendre demandant qu'on en revint à celle du Vetterli qui enchasse si bien l'épaule aux tirs de stand. Mais on aura vite fait de comprendre que cette crosse avantageuse aux distances très courtes devient tout à fait désagréable aux tirs à moyennes et à grandes distances.

Pour cette même raison on n'a pas changé la pente de la crosse que d'aucuns ne trouvaient pas assez marquée.

Enfin, le changement le plus radical, et faisant suite au canon, est celui de la hausse.

Nous n'avons plus notre vieille hausse à quadrant à laquelle nous étions fidèles depuis les temps les plus reculés du fusil à

percussion. Ce système était un peu archaïque ; il avait surtout le défaut des petits chiffres, difficiles à lire.

On a choisi une hausse dérivant des genres norvégien et allemand, comportant de gros chiffres. Moins anguleuse que la précédente, elle est plus facile à manier par les mains engourdis et présente moins de risque de les déchirer.

On est revenu à l'encoche arrondie et le guidon a reçu la forme d'un haut bloc rectangulaire.

La visée se fait, à notre avis, plus facilement ainsi qu'avec l'encoche de hausse et le guidon triangulaires. On remarque aussi plus vite si le fusil est tordu ou non.

Quant au garde-main qui donne à notre fusil l'aspect si lourd, on n'a malheureusement pas pu, pour raison de construction, le raccourcir à la façon des modèles italien, norvégien, etc. Il faut s'en consoler en voyant le bon côté des choses, soit plus de solidité et moins de visibilité des parties métalliques. Il semble pourtant qu'on l'ait légèrement affilé ce qui corrige un peu son aspect.

Le fantassin suisse aura dans le modèle 89/1908 une arme qui ne le cèdera en rien à celle des pays voisins et en laquelle il pourra avoir toute confiance. Car, rappelons-le une fois de plus, l'infanterie étant la reine des batailles, son armement joue un rôle trop important pour qu'on puisse le négliger. Qu'on se souvienne de Sadova et de l'énorme facteur de succès qu'a été pour les Prussiens d'alors le fusil à aiguille.

Notre armée est petite ; si nous ne voulons pas perdre la partie, il faut mettre dans notre jeu tous les atouts possibles. Il ne dépend que de nous qu'il en soit ainsi.

Ch. VERREY, capitaine.

